

Paris, le 19 janvier 2021

Vous faites partie des 30 % de personnes allergiques en France ? N'ayez pas peur de vous faire vacciner !

La Fédération française d'allergologie (FFAL) publie une FAQ (Foire aux questions) à destination du grand public. Ce dispositif vise à rassurer les Français sur la vaccination, notamment ceux souffrant d'allergies, et à déconstruire les idées reçues susceptibles de nuire à la stratégie vaccinale.

Le fait d'être allergique n'est pas une contre-indication à la vaccination contre la Covid-19

Alors que les débuts de la campagne de vaccination ont été marqués par deux chocs anaphylactiques, la vaccination a été contre-indiquée chez les malades « *aux antécédents d'anaphylaxie sévère* », laissant penser que le vaccin ne pouvait pas être administré aux personnes allergiques. Ce n'est pas le cas.

Il est uniquement contre-indiqué pour les patients présentant une allergie au polyéthylène glycol (PEG), présent dans les vaccins *Pfizer/ BioNTech* et *Moderna*, ou le polysorbate, présent dans le vaccin *Astra-Zeneca* et dans certains vaccins et médicaments.

Seules les personnes ayant déjà fait une réaction sévère après un vaccin ou un traitement injectable devront consulter un allergologue au préalable et/ou le signaler à leur médecin traitant. Tous les autres patients présentant une allergie respiratoire (pollens, acariens...), alimentaire ou médicamenteuse, y compris dans leurs formes sévères, ne sont pas concernés par cette contre-indication et peuvent être vaccinés.

Une recommandation fondée sur des études solides et des millions de personnes vaccinées

Aucune étude ou recommandation* ne tend à démontrer que les vaccins contre la Covid-19 disponibles en France, comportent un risque pour les personnes allergiques, qui représentent environ 30 % de la population française.

A ce jour, la France dénombre quatre cas de réaction allergique sévère sur près de 500 000 patients vaccinés, soit un niveau comparable au risque d'allergie des autres vaccins et médicaments (qui est de 1 cas sur 100 000 environ). Aucun décès chez des patients souffrant d'allergies n'est à déplorer à date, après plus de 40 millions de doses administrées dans le monde.

« L'allergie ne constitue pas une contre-indication pour la vaccination. Priver 30 % de la population française de la vaccination contre la Covid-19 serait une catastrophe, tant pour la réussite de la stratégie vaccinale que pour la santé publique en France. C'est pourquoi il est important d'apporter une information claire et fiable », a déclaré **Pr. Frédéric de Blay, Président de la Fédération française d'allergologie.**

“Puis-je me faire vacciner si je suis allergique à l'œuf ?”

* Les recommandations de la *British Society of Allergology and Clinical Immunology* (BSACI) suivies par le *National Heart and Lung Institut*, l'agence de régulation en santé britannique.

La FFAL a publié sur son site une FAQ à destination des patients : “*Puis-je me faire vacciner si je souffre d’une allergie respiratoire/cutanée/alimentaire/médicamenteuse ? ; “Le vaccin contient-il de l’œuf ?” ; “Comment savoir si je suis allergique au PEG ?” ; “ ou encore “Qu’est-ce que le polyéthylène glycol ?”*. Elle diffusera également une synthèse des études sur les contre-indications en lien avec les allergies, à destination des médecins et des professionnels de santé amenés à prendre en charge la vaccination.

Le numéro vert de l’association Asthme et Allergies permettra de répondre aux interrogations des personnes allergiques. Du lundi au vendredi, toute personne s’interrogeant sur la vaccination pourra appeler le 0 800 19 20 21 pour avoir des réponses.



Puis-je me faire vacciner ?

Je suis allergique (quel que soit le niveau de sévérité) -Alimentaire -Respiratoire - A un traitement médicamenteux par voie orale	Vaccination possible
J'ai déjà fait une réaction allergique sévère à un autre vaccin, à un traitement injectable ou à un médicament non identifié	Consultation d'un allergologue avant vaccination
J'ai fait une réaction allergique sévère après la première injection du vaccin anti-COVID	Pas de vaccination

Frédéric de BLAY
Président FFAL

Isabelle BOSSÉ
Présidente SYFAL

Jocelyne JUST
Vice-Présidente FFAL

Alain DIDIER
Président SFA

Jean-François FONTAINE
Président ANAFORCAL

Frédéric BERARD
Président du CEA

Christine ROLLAND
Directrice A&A

Pascale COURATIER
Directrice AFPRAL

Claire MERIGAUD LE THAL
Présidente AJAF



À propos de la Fédération française d'allergologie

La Fédération française d'allergologie (FFAL) regroupe la Société française d'allergologie (SFA), le Syndicat français des allergologues (SYFAL), l'Association nationale de formation continue en allergologie (ANAFORCAL), le Collège des enseignants d'allergologie (CEA), l'association de patients Asthme & Allergies (A&A) et l'Association française pour la prévention des allergies (AFPRAL). La FFAL a pour objectif de sensibiliser la société au défi posé par les allergies qui touchent un Français sur trois.

Fédération française d'allergologie- C/O Asthme & Allergies
8, rue Tronson du Coudray
75 008 Paris

Contact presse :

ffal@tbwa-corporate.com

07 83 00 46 44